

**bībitus, -a, -um** bu ; ivre.

I.1.a.α. Gasc. *beut* (f.-*edo*) adj. « ivre ».

I.1.a.β. Frm. *boite* adj. « ivre ».

I.1.c. (*se*) *bouetter* v. a. et v. r. « (s)'enivrer ».

I.2.a. Mfr. *être en boite* loc. verb. « être ivre ».

I.2.b. « qui boit ».

I.2.c.α. Mfr. frm. *être en sa boite* loc. verb. « être prêt à être consommé (en parlant du vin) ».

I.2.c.β. Frm. *boite* f. « goût, saveur du vin ».

I.2.d.α. Mfr. *boite* f. « boisson (alcoolisée) ».

I.2.d.β. Frm. *boëte* f. « petit vin, vin de table ».

I.2.d.γ. Frm. *boite* f. « piquette ».

I.2.d.δ. *bouette* f. « mauvais vin ».

I.2.e. Mfr. *boyte* f. « provision personnelle de vin ».

I.2.f. *bouette* f. « aliment liquide donné aux bestiaux ».

II. *bibitif* (f. *-ive*) adj. « où l'on consomme beaucoup d'alcool ».

**I.1.a.α.** Agasc. *beut* adj. « ivre » (Gironde 1340, Lv), gasc. *béuet*<sup>1</sup> *béut*, *beud*, (f.-*edo*, -*eudo*) (tous M), *beouet* (Schmidl 1771, Leip), *beüt* N, HGar. *b e w é t* ALG, *b ẹ w é t* ALG p 679E, *b ę w ęt* (p 699), Toulouse *beouet* D, Agen *beut* C, Gers *b e w é t* ALG, *b ẹ w é t*, *b ẹ w é t* (p 678), *b ę w ęt*, Lectoure *b e w é t* ALG p 658, Riscle *b ẹ w é t* ALG p 676, *b ę w ęt*, Lombez *b ę w ęt*, *b e w é t*, St-Gaudens *b ẹ w é t*, *b e w é t* (tous trois ALG), *beoued* (f.-*do*) (St-Gaudens 1843), HPyr. *b ę w ęt* ALG, *b e w é t*, ALG p 698E, *b ẹ w é t* ALG, *b ẹ w é t* ALG p 687NO, *b ę w ęt*, Lannemezan *b e w é t* ALG p 689, Bigorre *beuet*, béarn. *beuet*, *beuèt*, *bebét* (f. *-de*), land. *beouet* Mt, *b e β é t* ALG p 676O ; ALG 1119 p 665S, Bazas *beuet* (f. *-de*). — ALF 1251 ; ALG 1118.

[+ -ĪA] Apr. *beudia* f. « ivresse » LvP.

Conversion : Gasc. *beuét* m. (f.-*edo*) « ivrogne, ivrognesse » M, *beouet* Boucoiran, Agenais *beouët* (f.-*edo*), Gers *béouët* (f.-*do*) CénacM, *beuét* (f.-*édo*), *b e w é t*, *b ẹ w é t*, *b ẹ w é t* (tous ALG), Lectoure *b e w é t*, Riscle *b ẹ w é t* ALG p 676, Lombez *b e w é t* ALG p 679, HGar *b e w é t* ALG, *b ẹ w é t* ALG p 679E, St-Gaudens *b e w é t* ALG p 780, *b ẹ w é t*, HPyr. *b ẹ w é t* ALG p 687NO, *b ẹ w é t*, HPyr. *beuét* (ArmMount 1919, 13), Lannemezan *b e w é t* ALG p 689, Bigorre *beuét* (f. *-édo*), béarn. id. land. *beouet* Mt<sup>2</sup>. ALG 1118.

[+ -ĀCEU] : Gers *beuedas*, (f.-*se*) « grand (f. *-e*) ivrogne (f.-*esse*) », Bigorre id.

[-ELLU+-ITTU] : Lomagne *beouderet* (f.-*eto*) s. et adj. « petit ivrogne » (DA 2, 236 = M).

**I.1.a.β.** Frm. *boite* adj. (« en langage breton », 1674, Hauteroche, Théâtre de Noël Le Breton, sieur de Hauteroche ; Paris 1772 ; 167 = DCom 1718), Alençon *baite* DT, hbret. *boite* « un peu ivre » (rég., LeGonidecBret 1819), IlleV. *boite* « ivre », *baite*, cogl. *b a i t* « un peu ivre » ABret 18, 446, renn. *boitte* « ivre », *bette*, *boite* « ivre à demi » (rég. 1824, MAnt 6, 240),

<sup>1</sup> Il s'agit bien d'un représentant de l'adjectif lt. BIBITUS « ivre » et non d'une dérivation sur *beu-*, car les suffixes *-et*, f. *-edo* n'existent pas en gascon pour la formation d'adjectifs (RohlfGasc 225-231 ; Rohlf, RLiR 7, 119-169).

<sup>2</sup> Voir aussi ALF 707.

Dinan *baéte*, nant. *boitte* « ivre », Blain *baéte*, bmanc. *b w e t*, *b o e t*, *b e t*, Jubl. *boite*, ang. *boite* « un peu ivre », tour. *bouétte*, loch. *boite*, *bouette*, centr. *bouette*.

Sens secondaire : tour. *bouétte* adj. « saturé (d'une boisson ou d'un aliment) », *être bouétte et absorbi* loc. adj. « être saturé d'une boisson ou d'un aliment », Bléré *bouette* adj. « rassasié, las » (R 1, 89).

Conversion. Havr. *bette* m. « ivrogne ».

[+ -ĀTŪRA] : Mfr. *boiture* f. « action de boire » (1461/1462, VillonTestR = DMF ; Gdf), *boytur* (1466/1467, DMF), *boytur* « débauche de boisson » (1535, Gdf), frm. *boiture* (Corn 1694—Trév 1771 ; Boiste 1829—Lar 1867), bmanc. *b w e t ü r* « ivrognerie », *boiture* (rég. Dottin s.v. *b w e t ü r*), hmanc. *boytur*, *boiture*, *boéturr*, *boèteure*, *b w e t ü r*. Sens secondaire : Frm. *boiture* « gourmandise » (Lar 1867 'vieux'), Vendôme *boiture* « abondance ».

[+ -ĀTŪRA + -ĀRE] : Bmanc. *s b e t ü r e* v. r. « s'enivrer », *se boiturer* (rég. Dottin s. v. *s b e t ü r e*).

[+ -ĀTŪRA + -ĀCULU- + -ĀRE] : Manche *b e t ü r a y e* v. n. « s'enivrer de temps en temps » ALN 1137\* p 29, bmanc. *b e t ü r a y e* « boire beaucoup », hmanc. *boèteurailier* « boire ça et là, sans forcément s'enivrer », *boituraiier* « boire », ang. *boituraiier* « boire avec excès ; boire dans les cabarets ».

[+ -ĀTŪRA + -ĀRIU] : Bmanc. *b e t ü r y e*, *b a y t ü r y e* m. « ivrogne », hmanc. *boèteurier* « m. ivrogne ; adj. porté à boire », *boiturier* « ivrogne » (Gdf, s.v. *boiture*).

[+ -ĀTŪRA + -ĀCULU- + -ĀTŌRE] : Bmanc. *b a e t ü r a y e* m. « ivrogne ».

Conversion : hmanc. *boèteurailleux* adj. « qui aime à boire ça et là ».

[FORĪS-+ -ĀTŪRA] : Norm. *forbaiture*<sup>3</sup> f. « fourbure », *forbétur*, havr. *forbétur*, Calvados *f o r b e t ü r* « courbature » ALN 1162\* p 36, bess. *forbétur* « fourbure », Vire *forbétur*, Condés. *forbétur* « maladie aux jambes des chevaux pour avoir bu, ayant chaud ou par trop de fatigue » Duval, Alençon *forboiture*, Manche *f o r b i t ü r* « courbature » ALN 1162\* p 9, Percy *forbétur* « gonflement accidentel sur une partie du corps, surtout les membres, par suite d'humeurs qui s'y amassent », Cherb. *forbétur* « maladie qui résulte d'une transpiration arrêtée subitement et qui se porte sur les principaux organes, tels que les poumons chez l'homme, ou sur quelqu'un des membres, notamment sur les jambes chez les animaux domestiques »

**I.1.c.** [+ -ĀRE] Agasc. *beudar* v. r. « s'enivrer » (TarnG. 1326/1348, Lv), Alençon *se baiter*, Dol *bêter* v. n. « boire à l'excès », cogl. (*s'*) *b a i t e* v. a. et v. r. « (*s'*) enivrer » ABret 18,

<sup>3</sup> À biffer sous \*FURBJAN, ici 15/2, 189b, malgré n 7. Le substantif est une formation parallèle de MancheN. *f o r b e t ü r* « (la) goutte » ALN 1170\* (f. p 4, 9 ; m. p 6, 7, 8), *forbeuchoun* f. « état de celui qui est malade après avoir été ivre » Bourdon, Saint-SauveurV. *forbeuchon* « mal de jambe », sair. *forbeuchon* f. « inflammation d'un membre, aggravée par la boisson », dont le second élément est sair. *beuchon* f. « boisson » (BĪBĪTIO, ici 1, 351a). Ces substantifs sont des formations régionales à partir de *forbu* « atteint de fourbure ; extrêmement fatigué » (TLF), participe passé du verbe mfr. *se forboire* « boire avec excès » (BĪBERE, ici 1, 350a). Cf. LepelleySaire 337. Vielsalm *forbateüre* « phlegmon à la paume de la main » (BATTUÈRE, ici 1, 293a) et Moselle *forbétur* « courbature » sont des formations parallèles indépendantes qui correspondent à *forbu* + BATTUÈRE (cf. le parallèle *courbature*, sous BATTUÈRE, ici 1, 297a n 23).

446, nant. *boitter* v. a., Blain *baéter*, Chatbr. *se boister* v. r. « ('on prononce se baïter') », bmanc. (*s*) *b ę t ę* v. a. r., ang. *se boiter* v. r., *se bouetter*, EureL. *se boitter*, Châteaudun *se bouetter*, Blois *se boiter* « se griser et même s'enivrer, mais en cachette et pas au cabaret »<sup>4</sup>.

[+ -ĀTU] : Hmanc. *bèté* adj. « ivre », cogl. *b a i t ę* ABret 18, 446.

[DIS+-ĀRE] : Cogl. *d ę b a i t ę* « v. a. dissiper l'ivresse ; v. r. dissiper son ivresse » ABret 18, 459, bmanc. *d ę b ę t ę* v. a.

[IN+-ĀRE] HGar. *ę m b e w ę δ á s* v. r. « s'enivrer » ALG p 699NO, Auvillar *embeuda* v. n. « enivrer » Bts 1933, LotG. *s ę m b ę u δ á v*. r. « s'enivrer » ALLOc 1066, *s ę m b ę u δ á v*. r. (ALG p 657, 657NE), Agen *embéouda* v. a. « enivrer », gasc. *embéuda* v. a. « enivrer » M, *embéueda*, Gers *embeuedà* Palay, *embedà*, *embebedà* « enivrer », *embebedàs* v. r. « s'enivrer », *s ę m b ę u δ á* ALG, *s ę m b ę w ę δ á*, Vic-Bilh *embebedàs*, *embebedà* v. n. « enivrer » Palay, HPyr. *ę m b ę w ę δ á s* v.r. ALG, Bigorre *embeuedà* v. n. « enivrer » Palay, *embedà*, *embebedà*, *embebedàs*, v. r. « s'enivrer », BPyr. *ę m b ę w e δ á s* « s'enivrer », land. *ę m b e b ę δ á s* ALG p 675, Aire *s ę m b e w ę δ á* ALG p 676NO. ALG 1124. — Sens secondaire : Gers *embeoueda* v. a. et n. « envenimer »<sup>5</sup>.

[IN+-ĀTU] : Agen *embéoudat* (f.-*âdo*) adj. « ivre », gasc. *embéudat* (f.-*ado*) « enivré (f.-ée) » M, béarn. *embeuedadé* (f.-*ere*) « facile à enivrer » ('rare' Palay).

[DIS+-IN+-ĀRE] : béarn. *desembebedà* v. n. « désenivrer ».

**I.2.a.** Mfr. frm. *être en boîte* loc. verb. « être ivre » (1450, Gdf = DMF), *entrer en bette* « se mettre à boire » (Rab1534 = BaldGarg), *entrer en bettes* « devenir ivre, être grisé ; se mettre à bavarder en étant enivré » Cotgr 1611, *être en sa boîte* « avoir envie de boire » (1579, Larivey, Théâtre complet ; éd. Zilli ; Paris 2011 ; 1, 358 = Gdf ; Hu), CôtesN. *en bouete* loc. adj. « ivre » (Gdf, s.v. *boite*), Mayenne *être en boète* loc. verb. « être ivre », hmanc. *être en boîte*, hmanc. *aller à la boète* « courir la boisson », saint. *être en boitte* « être ivre », Châteaudun *se livrer à la bouette* « s'enivrer »<sup>6</sup>.

Conversions : Mfr. *emboieté* (f.-*ée*) adj. « ivre » (1468, DMF ; DC 1, 647b s.v. *bevriotus* ; Gdf).

Ang. *boite* f. « ivrognerie » (1746/1748, DuPineauR). Composé : Hmanc. *trop-boète* f. « ivrognerie ».

Mfr. *clerc de boîte* loc. nom. « personne désignée pour servir les buveurs » (1597, Hu).

<sup>4</sup> Spitzer (Z 53, 146) fait intervenir le v. r. *se boiter* dans la formation de *à la pie boiteuse*, l'enseigne bruxelloise d'une taverne, mais comme il s'agit en fait d'une réinterprétation d'*à la pie qui boit*, qui lui est antérieur (DuFail), le point de départ est BĪBĒRE.

<sup>5</sup> Le sens est passé de « enivrer » à « envenimer », cf. le parallèle béarn. (*b*)*irague* « ivraie », Bayonne *briaguèyre* « ivresse », Bayonne *iraguère* « ivresse causée par l'ivraie » (sous EBRIACUS, ici 3, 199b-200a), attraction paronymique résultat du rapport entre l'ivresse et l'ivraie, cette dernière « (*Lolium temulentum*) pass[ant] pour vénéneuse » (Lar 1962).

<sup>6</sup> Guern. *être dans ses bétanies* loc. verb. « être en ribotte », qui a été classé par Wartburg sous BIBITA, ici 1, 352a et n 1, ne peut pas être séparé de frm. *bétanie* f. « petite sottise qui prête facilement l'oreille aux propos galants » Lar, etc. (ici 1, 342b ; v. aussi Gl 2, 360) étant donné que le représentant de lt. BIBITUS n'est pas attesté dans les îles Anglo-Normandes.

Frm. *être comme la Magdaleine, avoir toujours la boîte à la main* « boire à toute heure » (Oudin 1640, DunetonBouquet 166)<sup>7</sup>.

**I.2.b.** Hbret. *papier boîte* « papier buvard » LeGonidecBret 1819, renn. id. (rég. 1824, MAnt 6), nant. id. (rég. 1820 ; Eudel) *papier boîte* « papier employé pour sécher l'encre », Blain *papier baète* « papier buvard », *papier boîte* (RLiR 57, 564), *papier boîte*, Ancenis *papier boîte*, Jubl. *papier boitte* « papier buvard », maug. *papier-bouet*<sup>8</sup>. Par ellipse : Pléch. *b w ę t m.* « papier buvard », hmanc. *boitte* adj. « buvard (en parlant du papier) ».

Manche *b ę r ā b a ę t* loc. verb. « boire en aspirant, sans porter le récipient à la bouche » ALN 1138\* p 7.

[+ -(ĀT)ŌRIA<sup>9</sup>] : Mfr. *beteure* f. « cavité destinée à évacuer l'eau », *boe(t)t(e)ure*, *boiture* (tous Rouen 1405–1544, DMF ; FestsKuen 96), *beturre*<sup>10</sup> (SLiens 1593<sup>11</sup> > Cotgr 1611), Beauvaisis *bétwère* « puisard », Formerie *bétoire* « puits foré jusqu'à la marne, puis rempli de gros cailloux pour recevoir ou boire le trop-plein des eaux pluviales » G 8, *boitoare*, norm. *bétoure* (DG 1891 'dialect.' ; rég. LittréSuppl 1877), SeineI. *b ę t u (r)* « puisard » ALN, *b ę t u d* ALN p 104, *b ę t ę n*<sup>12</sup> (ALN p 107, 108), *b u t w ę r* (ALN p 99, 101), *b ę t w ę r* (ALN p 102, 105), havr. *b ę t u*, *béteure*, *bétoire* (rég. Maze s.v. *béture*<sup>13</sup>), Eure *b ę t w ę r m.* ALN p 79, *b ę t w ę r f.*, *b ę t u (r)*, *b w ę t u* (tous ALN), PtAud. *bétoure* « excavation naturelle ou artificielle où l'on recueille les eaux de pluie, qui s'infiltrent dans le terrain et finissent par disparaître », *bétoire*, *baitoire*, Andelys *bétouère* « puisard », Louv. *bétoire* « excavation pour l'égoût des eaux », *bétoure*, *bois-tout*<sup>14</sup>, Calvados *b ę t u (r)* « puisard ; trou par lequel disparaissent les eaux d'une rivière » (ALN p 51, 63, 71), *b w a t u m.* « puisard » ALN p 65, *b ę t w a r f.* ALN p 62, *b ę t w ę r* ALN p 48, bess. *b ę t w ę r*, Manche *b w ę t u m.* ALN p 19, Avranches *boit-tout* (rég., 1872, LittréSuppl), frm. *bétoire* m. « puisard qui évacue les eaux pluviales ; gouffre dans lequel se perdent les eaux fluviales » (rég., NMrust 1700-1732 ; 'en Normandie' Lar 1899), id. ('t. d'agric. t. de géol.' AcC 1838–Lar 1960), *boitout* (rég., Mrust 1835), *boit-tout*, *béttoires* m. pl. (tous deux 't. d'agric.' Lar 1867), *bettoir* s., *bétouve* (tous deux Lar 1899). Formes altérées : Calvados *b ę t w ę y* ALN p 47, Thaon *b ę t w ę*, Orne *b ę t ę* ALN p 56. ALN 525.

<sup>7</sup> Tel que le propose Steinmetz 15, il s'agit d'un jeu de mots entre *boîte* f. « flacon de parfum » (GottschalkSpr II, 378), un objet avec lequel est toujours représentée la Madeleine de l'Évangile, et *boite* f. « boisson alcoolisée ». Le point de départ est donc PYXIS.

<sup>8</sup> Reprend et complète ce qui est dit sous POPYRUS, ici 7, 590a.

<sup>9</sup> Les premières formes attestées en *-eure* sont formées avec le suffixe *-ATORIA*, qui donne *-eoire*, puis *-eure* en Normandie. Voir Goebel (FestsKuen 96).

<sup>10</sup> À biffer ici sous 23, 115b. Malgré Lechanteur (BaldEtym 3, 362), qui propose de le rattacher à \*BĪBĪTŌRIA (cf. commentaire en fin d'article).

<sup>11</sup> Farrer, Lucy, (1908). La vie et les œuvres de Claude de Sainliens alias Claude Holyband, Genève, Slatkins (réimpr. 1971), 81.

<sup>12</sup> Pour une explication de cette forme, de même que pour la précédente, voir Brasseur, Patrice, (2011). « Le traitement de *r* intervocalique dans les parlers dialectaux normands », RLiR 75, 373-74.

<sup>13</sup> L'isolement sémantique et formel de fr. *bétuse* f. « tonneau pour le transport du poisson vivant ; coffre à avoine » (Barré 1842, DG, Li, Lar 1867–Lar 1922), m. « id. » (Trév 1743-1771), f. « coffre à avoine » (Lar 1960, Lar 1982) empêche de le rattacher ici, malgré SainéanEt 2, 167 et Spitzer Z 46, 587. Les attestations anciennes excluent ce rattachement : mlt. *betuyisia* f. (1317, ArchHistPoitou 59, 411), mfr. *betuyse* « mesure de charroi » (Anjou, 1346), *vetuse* (Anjou, 1381) (tous deux Le Mené, Michel, Les campagnes angevines à la fin du Moyen Âge ; Nantes 1982 ; 39-40), mlt. *betusa* « mesure de grain » (Anjou, 1373), mfr. *béthuze* « setier qui comprenait 8 boisseaux » (Chauvigny, 16<sup>e</sup> s.) (tous deux BiblEcChartes 164, 489), apoit. *betuse* f. « mesure de capacité équivalant à 8 boisseaux du pays » (Vienne 1409, Lalanne = ici 23, 219a = DMF). Wartburg n'a pas enteriné (\*BOSTIA, ici 1, 454-455) l'étymon gaulois \*BOSTŪSIA, proposé par Gamillscheg (Z 40, 140 ; Gam<sup>1-2</sup>).

<sup>14</sup> Réinterprété comme « (qui) boit tout ».

Par métaphore : Eure *b ɛ t u r f.* « ivrogne, -esse » ALN 1137\* p 80N, PtAud. *bétoure*.

Avec changement suffixal [+ -HARD] : frm. *boitard* m. « puisard qui évacue les eaux pluviales ; gouffre dans lequel se perdent les eaux fluviales » (rég. NMrust 1700-1732).

**1.2.c.α.** Mfr. frm. *être en sa boîte* loc. verb. « être prêt à être consommé (en parlant du vin) » (1584, Hu ; 1589, Paulmier, Frantext ; Cotgr 1611—Rich 1759 ; encore DG 1891 ‘vieilli’), frm. *être dans sa boîte* (Fur 1690—Gattel 1841), *en boîte* loc. adj. « prêt à être consommé (en parlant du vin) » (SavBr 1741—Rob 1986 ‘rég.’), Dijon *en bouette* (rég. 1889), Langres *en boîte* (rég. 1822), frb. id. (rég. 1864) ; SeudreS. *boite* f. « qualités potables du vin ou de quelque autre boire ».

[IN-+- ĀTU] Mfr. *enboité* adj. « devenu bon à boire » (1582, Hu).

**1.2.c.β.** Frm. *boite* f. « goût, saveur du vin » (1606, Gdf ; Hu ; Lac), Montlieu *bouette* « goût, saveur de la boisson », Vouth. *boite* « saveur, bouquet du vin », béarn. *béute* « abreusement ; aptitude à boire ».

Saint. *être de boune boîte* loc. verb. « être de qualité (en parlant du vin ou d’une autre boisson) », *vin pour la boîte* loc. n. « vin bon à boire et non pour faire de l’eau-de-vie », St-Seurin, Montlieu *avoir boune bouette*, béarn. *aquét bī qu’ey de boune béute* loc. phrast. « ce vin se laisse boire ».

**1.2.d.α.** Mfr. frm. *boite* f. « liquide à boire, la plupart du temps alcoolisé » (Rab 1564–1873 ; Hu ; DoillonFEL 1, 59), St-Amand 16<sup>e</sup> s. *boit holyvart* « boisson faite avec de l’huile d’olive »<sup>15</sup>, hbret. *bouaite*, St-Suliac *b w ɛ t*<sup>16</sup>, LoireI. *bet*, nant. *boitte*, *bouette*, Chatbr. *boiste* « toute espèce de boisson (‘on prononce baïte’) », Mayenne *boëte*, bmanc. *b w ɛ t*, *b ɛ t*, *b ɛ t*, ChâteauG. *b a y t*, hmanc. *baïte*, *boète*, *bouète*, *baytt*, *baite*, *bête*, *bette*, ang. *boite* « vin » DuPineauR, Marillais *bouète* « boisson », Vienne *boitte*, saint. *boite*, aun. loch. *bouette*, EpiedsBeauce *bouète*, berr. *bouette*, Sanc. *boite* « vin », LoirCh. Loiret, Cher *b w ɛ t* « boisson (pas nécessairement alcoolisée) » ALCe 728, *bouette* (rég., DubuissonB), Allier *b w ɛ t* ALCe 728, *bouette* (rég., DubuissonB), Langy, Souvigny, Moulins, Chevagnes id. (tous rég., Gagnon), Varennes, bourg. *boitte* « liquide à boire, ordinairement du vin » (Dur s.v. *boite*), Nièvre *b w ɛ t* « boisson (pas nécessairement alcoolisée) » (ALCe 728 p 37, 44), morv. *bouette*, verdch. *boite*, CullésR. *boitte*, Gamay *b w ɛ t*, Châtel-Censoir *boitte*, Mézilles *bouette*, Chablis *boite*, Messon *b w ɛ t*, Ramerupt *boitte*, Riceys *boete* T, Clairv. *boite*, Lant. *b w a t*.

IlleV. *sentir la baite* loc. verb. « sentir l’alcool » *sentir la boîte*, renn. *sentir la bette*.

[+ -ĀTŪRA] : Hmanc. *boèteure* f. « boisson », ang. *boiture*, tour. *bouéture*, loch. *boiture*, Vendôme *boiture*.

<sup>15</sup> L’étymologie d’aflandr. *boterculis* « jus de réglisse » proposée par Salverda de Grave dans St-Amand XVI<sup>e</sup> s. (p. 310 n. 89) est erronée, car le type ne remonte pas à un afr. *boite* « boisson », mais est un composé de *bot* m. « bois » (\*BOSK-, ici 15/ 1, 192b) et *erculis* « réglisse » (cf. LLouv. et DI *bos d’erculus* m. « bois de réglisse », *bo d’erculisse*, sous GLYCYRRHIZA, ici 4, 174a). En revanche, celle qu’il propose pour *boit holyvart* f. « boisson faite avec de l’huile d’olive » p. 310 n 124, selon laquelle il s’agirait de *boite* « boisson » et de l’adj. du mfr. *cautere olivare* « cautère fait avec de l’huile d’olive » (ŌLĪVA, ici 7, 348a) est plausible.

<sup>16</sup> Cf. Chambon/Ludi, Discours étymologiques, Tübingen 1991, p. 60 n 38.

[+ $\bar{A}T\bar{U}RA$  +  $\bar{A}CEU$ ] : Bmanc. *b ę t ü r a m*. « mauvaise boisson », hmanc. *boèteuras*, *betura*, *baiteurâs* ; bmanç. *b a y t ü r a s f.*, *b ę t ü r a s*, hmanc. *b w ę t ü r a s*, *boèteurasse*, *bayturass*.

[+ $\bar{A}T\bar{U}RA$  +  $\bar{A}TU$ ] : Hmanc. *boèteurée* f. « boisson », *boeteurée*.

[+ $\bar{A}T\bar{U}RA$  +  $\bar{A}TICU$ ] : Hmanc. *boèteuraige* m. « boisson ».

[+  $\bar{O}RIU$ ] : Mfr. *botoire*<sup>17</sup> f. « redevance demandée à l'entrée dans un métier pour offrir à boire » (Valenciennes 1369, DMF), *boittoire* f. « excès de boisson » (1447, Wauquelin ; fin 15<sup>e</sup> s., MolinFaictz 536, tous deux DMF = Gdf ; Hu), frm. *boitoire* « ivrognerie » (1605, Wauquelin de la Fresnaye, Gdf).

Mfr. *prendre botoire sur quelqu'un* loc. verb. « lever la redevance d'entrée sur qqn » (Valenciennes 1369, DMF), *payer boitoire* « payer à boire » (Valenciennes 1399, DMF).

**I.2.d.β.** Frm. *boête* f. « petit vin, vin de table » Cotgr 1611, *boëtte*, ang. *boite* « vin de ménage », Vendôme « ce qui se boit à la maison », Blois id., bourg. *boite* « boisson ordinaire » (rég., TaverdetDExpr), SaôneL. *boête* « boisson, petit vin de tous les jours ».

**I.2.d.γ.** Frm. *boite* f. « boisson obtenue par la fermentation de marc de raisin avec de l'eau et parfois d'autres fruits, piquette » (Fur 1690—Rob 1986 'rég.' ; Ac 1838 'écon. rur.' ; DG 1891 'dialect.' ; Lar 1948), SeineM. *b w ę t* (ALCB 522 p 101, 104, 105), hbret. *bouaite*, Loirel. *bouête*, *bouette*, *b a y t* ALBRAM 325 p 70, *b w ę t* (ALO 219\* p 14, 15, 16), nant. *boitte* « piquette de fruits secs » *bouette*, Blain *boite* « boisson composée avec le marc du raisin ou des fruits à cidre », *baête*, Ancenis *bouette* « piquette », Mayenne *boête* « boisson faite de cidre coupé d'eau », ang. *boite* « vin d'abondance produisant beaucoup ; boisson faite avec le marc de la vendange mouillé d'eau », MaineL. *b w ę t* « piquette » (ALO 219\* p 2, 13), tour. *bouëtte* « boisson de raisins verts ou de maturité tardive, à faible degré alcoolique », IndreL. *b w ę t* « piquette de raisin » ALIFO 238 p 72 ; « piquette faite de pommes, de poires écrasées ou de prunelles et d'eau » ALIFO 215 p 69, loch. *boite* « piquette provenant de la fermentation des cormes, des nèfles, des prunelles, des pommes, ou du séjour dans l'eau soit de ces mêmes fruits, soit du marc des raisins et des pommes pressurées » *bouette*, EureL. *boitte* « petit cidre fait de pommes simplement infusées dans l'eau ou boisson bon marché faite de fruits séchés, de pommes, de baies de genièvre et d'eau », *boite*, *boîte*, *bouette*, *b w ę t* « piquette de pommes » ALIFO 215, *boite* « piquette », *boitte*, *boite*, *boîte*, *bouette*, Beauce *b w ę t* « boisson faite avec des fruits mêlés », Châteaudun *bouette* « boisson obtenue à partir de pommes cassées mises dans un fût et recouvertes d'eau », Sébouville *bouette* « piquette », LoirCh. *b w ę t* « piquette de raisin » (ALIFO 238 p 63, 67, 71), « piquette de pommes » ALIFO 215, « boisson faite avec de l'eau mêlée à du marc de raisin » (ALCe 728\* p 14, 15), « piquette de fruits quelconques » ALFSuppl 25, Loiret id. « piquette de pommes » (ALIFO 215 p 51, 54), « piquette de raisin » ALIFO 238, « boisson faite avec de l'eau mêlée à du marc de raisin » ALCe 728\* p 2, Orl. *boite* « boisson faite avec des fruits ou du marc de

<sup>17</sup> Il s'agit probablement d'une formation plaisante calquée d'une part sur sur un lt. \*BIBITORIA f. « qui sert à boire », lui-même formé à partir du modèle de Itcl. POTATORIUS adj. et POTORIUS adj. dérivés de lt. POTARE v. a. « boire » et d'autre part sur le modèle français (radical de participe passé + suffixe -oir), dont les exemples ne manquent pas : *écritoire* (ici 11, 338a) dont le radical est identique à *écrit* d'*écrire*, *torsoir*, *torsoire* (ici 13/2, 90b et 93b) dont le radical est identique à *tors*, *torse* de *tordre* ; *fri(c)toire* « (poêle) qui sert à frire », etc. (ici 3, 791a) dont le radical est identique à *frit*, *frite* de *frire* ; *voussoir* m. et *voussure* f. (ici 14, 620ab) qui reposent sur *vous*, *vousse* de *voudre* (malgré TLF qui propose la base \*VOLSORIUM).

raisin » *bouette*, gienn. id., centr. *boëte* (rég. Genevoix, TLF), *bouette*, *boitte*, gâtin. *boitte* « petit vin, râpé », centr. « boisson faite avec des fruits à demi-écrasés ou avec le marc de la vendange », berr. « eau coulée sur du marc de raisin », Iss. *bouette* « breuvage fabriqué avec du marc de raisin, de l'eau et du sucre », Cher *b w e t* « boisson faite avec de l'eau mêlée à du marc de raisin » (ALCe 728\* p 18, 19, 25), Sologne *bouette*, Vailly « petite boisson obtenue par la fermentation du marc de raisin ou de pommes », Sancerre « boisson faite à partir de marc de raisin, pressé ou non auquel on a ajouté de l'eau et qui subit une seconde fermentation », VSioule *bouète* « boisson faite avec des fruits et du sucre que l'on fait fermenter », Chevagnes *bouette* « boisson piquante faite avec des fruits », Cérilly « boisson fermentée », bourg. *boite* « liquide âpre et clair obtenu par l'ajout des conscrits (raisins mûris tardivement, cueillis souvent encore verts, même après les vendanges) au dernier pressurage » (rég., TaverdetDExpr), St-Benin *bouète* « boisson faite avec des fruits, piquette, eau rouge », Cosne *bouette*, morv. *boitte*, Yonne *b w a t* « piquette » (ALCB 522 p 122, 127, 128), *boite* « boisson, piquette, ordinairement faite avec des prunelles, des fruits sauvages ou de mauvais raisins », Aube *b w e t* « piquette » (ALCB 522, p 154) *b w a t* (ALCB 522), Clairv. *boite* « second vin obtenu au moyen d'eau jetée sur le marc ».

**I.2.d.δ.** SeineM. *b w e t* f. « mauvais vin » (ALCB 522 p 101, 104, 105), havr. *bette* « mauvaise eau-de-vie », hbret. *bouaite* « mauvais vin, mauvaise boisson », *bouette*, LoireI. *bouette* « mauvaise boisson », nant. *boitte*, *bouette*, Mesquer *baïte*, Blain *boite* « boisson de qualité inférieure », *baéte*, Ancenis *bouette*, Vienne *bouète*, *bouette*, Civray, saint. loch. *bouète*, *bouette*, Blois *boitte*, *boëte* « boisson du pauvre, peu coûteuse », centr. *bouette* « boisson de peu de valeur », Sanc. *boite*, *bouéte*, Cérilly *bouette*, Dijon *b w e t* « vin de mauvaise qualité » ALBSuppl 11, Brazey *bouète*, Gaye *b w e t* Heuill 72.

(peut-être × centr. *b u t e* « fermenter (du vin) ; se gâter (de certains fruits) » sous \*BŌTAN, ici 15/1, 215b) : Loiret *b w e t e* « mauvais, rance, dont le mauvais goût vient de tonneaux qui sentaient le moisi (en parlant du vin) », ALIFO 216\*, 44.

(× Percy, Guern *bouidre* « bouillir », Dol, renn. *bouèdre*; norm. *bouillir* « exercer l'industrie du bouilleur » sous BULLIRE, ici 1, 619a) : Manche *b w e t* f. « résidu qu'on jette lorsque la distillation du cidre est terminée » ALN 286, Calvados *b w i t* ALN 286, Orne id. (ALN 286 p 39, 53, 57).

**I.2.e.** Mfr. *boyte* f. « provision de vin destinée à l'usage personnel (suffisante pour une année) » (Rab 1534 = Gdf; Hu), Provins *boitte* « quantité de vin récoltée par le vigneron pour l'année », DSèvres *boite* « quantité de boisson nécessaire à la consommation saisonnière », Vienne *boite*, CharI. *boite* « provision de boisson pour la journée », *bouète* (tous trois Sefco), Blois id., bourg. *b w e t* « quantité de vin que les vignerons produisent pour la consommation familiale », *b w a t* (tous deux ALB Suppl 11), *boite* « boisson de l'année » (rég. TaverdetTRégBourg), *bouète* « quantité de liquide suffisante pour la consommation annuelle », *boueite* (tous deux Dur s.v. *boite*), morv. *bouette*, Mâcon, Tournus *boitte*, *b w a t*, Dijon *bouette* « le vin du propriétaire, celui qu'il fait à son usage », Brazey *bouète*, MagnyA. Ste-Sabine *boitte*, Saffres *bouète*, Yonne, Chablis *boite* « petite provision de vin que les vignerons réservent pour leur usage », Aube, St-Lyé *b w e t*, Champignol, Clairv. Langres, Meuse *boite* « ce que l'on consomme de vin dans l'année », Moselle *b w e t*.

Locutions : VSioule *faire sa bouète* loc. verb. « récolter son vin pour l'usage de la maison », bourg. *faire sa boite* (rég. TaverdetDExpr ; ALB Suppl 11), Vouth. *prendre sa boite* « faire sa provision de vin ».

[+ -ĀTU] Ang. *boité* adj. « mouillé ».

[AD- + -ĀRE] : Nant. *aboueter* v. a. « fournir la boisson », hmanç. *aboter*, *aboéter*, *aboèter*, *abaïter*, *s'aboter* v. r. « s'abreuver », *s'aboéter*, *s'aboèter*, Neuville *s'abaïter* « s'approvisionner de boire, de boisson », *s'aboïter*, tour. *s'abouéter*, *abouéter* v. a. « fournir en boisson », Chouzé *abouéter* « donner à boire », loch. *s'abouéter* v. r. « s'approvisionner de vin ou de boisson », perch. *aboïtter* v. a. « donner à boire à des gens dans le but de les régaler » (rég., TrésPerch), Vendôme *aboïter* « fournir la boisson », bberr. *aboïter* « donner à boire copieusement », Blois *aboïter* « fournir de la boisson, donner à un ouvrier, en plus de son salaire, le boire et le manger », *abouéter*, Sologne *abouetter* « donner, fournir à boire », *s'abouetter* v. r. « récolter le vin suffisant pour la consommation familiale ».

Loch. *abouété* adj. « qui a de la boisson, du vin à boire » ; nant. *etere ben abouété* loc. verb. « avoir du bon vin ».

[DIS- + AD-] Tour. *désabouété* (f. -ée) adj. « qui n'a plus rien à boire, plus de vin, ni boisson dans la cave ou dans le cellier », loch. *dessabouété* « (cave, maison etc.) sans vin, sans boisson ».

**I.2.f.** Hbret. *bouaite* f. « boisson pour les animaux », Eure *b w ɛ t* « nourriture des porcs » ALN 932\* p 84, « breuvage tiède pour la vache » ALIFO 503, *b w a t* ibid. p 16, bnorm. *bouette* « pâtée (pour les porcs) », *pouette*, Hamars *bouette* « aliment liquide pour les bestiaux (les cochons), parfois pour les animaux de basse-cour, composée la plupart du temps de son, d'orge ou d'épluchures de pommes de terre, délayé dans du lait, de l'eau ou des lavures » PTPN 26 bis 15, Orne *bouette* Dm, *b w ɛ t* « pâtée des volailles » ALN 747\* p 67, Alençon *bouette* « portion de nourriture offerte au cochon », Mée *b a y t*<sup>18</sup>, hmanç. *b ɛ t*, *b a y t*, Sarthe *b w ɛ t* « breuvage tiède pour la vache » (ALIFO 503 p 35, 36), *b w ɔ ɛ t* ALIFO 503 p 49, Québec *boète*, *bouette*, *boïtte*, *boëtte*, *boite* « pâtée à donner aux porcs ou aux vaches » (1749, DHFQ ; ALEC 551, 868 ; Lavoie 867 ; Massignon), Ontario *bouette* ALEC 551, Charlevoix *b w ɛ t* « aliment à base de céréales » Lavoie 3149, Beaucecanad. *bouette* « pâtée pour animaux composée de légumes et d'herbages concassés », Louisac. *boëte*, perch. *boïtte* « son délayé dans de l'eau pour les animaux, surtout pour les cochons », *b w ɛ t* « breuvage tiède pour la vache » (ALIFO 503 p 21, 22), *b w ɛ t* « pâtée (pour les porcs) » ALIFO 504 p 12, EureL. *b w ɛ t* ALIFO 503 p 23, St-Victor *boïtte* « nourriture pour les animaux », LoirCh. *b w ɛ t* « breuvage tiède pour la vache » ALIFO 503, Vendôme *boite* ; béarn. *da la béute* loc. verb. « donner à boire au bétail, l'abreuver ».

Par extension sémantique : Québec *bouette* f. « toute nourriture peu appétissante » (1959, DHFQ, 'péj. '), Lac-St-Jean *bouette à cochon* loc. nom. f. « mets médiocre qui ne varie jamais » Lavoie 2101.

[+ -ŌSU] : Québec *ne pas être un bouetteux* (f.- euse) loc. verb. « économiser trop sur la bouette (d'un cultivateur) ».

<sup>18</sup> Les formes *b a y t*, *b a y t ü r a s*, *b a y t ü r y ɛ* présentes dans le Bas-Maine, le Haut-Maine, à Château-Gontier, en Loire-Atlantique et dans le pays de la Mée, ne devaient pas être diphtonguées au départ. Elles ont été refaites sur le verbe *boire*, prononcé *b a y r* à ces endroits.



[+ -ĀTŪRA] :<sup>19</sup> Manche *b w ɛ t ü r* f. « nourriture des porcs » ALN 932\* p 6, *b w ɛ t ɔ r* ibid. p 5, Valognes *bouéture* « pâtée pour les porcs, la volaille », St-SauveurV. *bouéteure*, hag. *bouéture* « breuvage pour les veaux », sair. *boiture*, *bouéture*, *b w ɛ t ɔ r* « nourriture des porcs » (LepelleySaire, 307), Sarthe *b w ɛ t ü r* « pâtée pour les vaches », *b w a t ü r* (tous deux ALIFO 501 p 70), hmanc. *boiture* « eau bouillie avec de la farine d'orge etc., pour le bétail », *boèteure* « son, aliment liquide pour le bétail », *boiteure*, *boeteure*, *boèteure*, *baïture* « boisson brassée pour les hommes ou les bêtes », Québec *boiture*, IndreL. *b w ɛ t ü r* « breuvage tiède pour la vache » ALIFO 503 p 74, *b w a t ü r* ibid. p 69, Beauce *boiteure*, *b w a t ü r* « breuvage tiède pour la vache » ALIFO 503 p 64, LoirCh. *boiteure* (rég. TrèsPerch), Vendôme *boiture*.

Par métaphore: Ang. *boiture* f. « tan humide placé dans un baril pour tanner les filets des pêcheurs ».

(× Mfr. *boulture* f. « action de bouillir », etc. sous BULLIRE, ici 1, 620a) : Manche *boulture* f. « aliment liquide destiné à l'alimentation des porcs », *b u l t ü r* (ALN 932\* p 8, 13).

[+ -ĀTŪRA + -ĀTU] : Hmanc. *boèteurée*, *boeteurée* f. « son, aliment liquide pour le bétail ».

[+ -ĀTŪRA + -ĀTICU] : Hmanc. *boiturage* m. « aliment liquide pour le bétail » *boèteuraige*.

[+ -ĀRE] : Québec *bouetter* « v. a. donner de la mangeaille, de la pâtée à (des bovins et des porcs) » (dp. 1891, DHFQ ; GPFC ; DulongCanad ; ALEC 532\*, 551\*, 773\*)<sup>20</sup>.

[+ -ĀCEU + -ĀRE] : Québec *bouettasser* v. a. « donner de la mangeaille, de la pâtée à (des bovins et des porcs) » (DHFQ ; GPFC).

[+ -ĀCEU + [+ -ŌSU] : Québec *bouetasseux* m. (f. *-euse*) « personne qui prépare la nourriture des animaux » (DHFQ ; GPFC).

[AD- + -ĀRE] : Hamars *abéter* v. a. « donner la nourriture aux animaux » PTPN 26 bis 5, Pipriac *a b ɔ t ɛ* « faire téter un veau en lui introduisant un doigt dans la bouche » ABret 16, 515 (tous deux à biffer sous BEITA, ici 15/1, 89b), hmanc. *aboter* « donner la nourriture aux animaux », *aboiter*, *aboèter*, *abaïter*, perch. *aboïtter* « donner à boire à des animaux », Vendôme *aboïter* « donner à boire aux bestiaux ».

Pléch. *a b ɔ t ɛ* v. a. « donner à manger à quelqu'un qui ne mange pas seul », *abeuter* (rég., Dottin s.v. *a b ɔ t ɛ*).

Conversion : Hamars *abet* m. « nourriture des animaux, des porcs en particulier » PTPN 26 bis 5<sup>21</sup>.

[AD- + - ĀTŌRE]: Pléch. *a b ɔ t ɔ* adj. « qui donne à manger ».

[AD- + -ĀCULU- + -ĀRE] : EureL. *a b w ɛ t a y ɛ* v. a. « donner le breuvage tiède (à la vache) » ALIFO 503\* p 38.

<sup>19</sup> Bess. *faire sa bouéteure* « faire son ménage », classé sous BĪBĪTA (ici 1, 351a), est à ranger sous BŪLLIRE (ici 1, 620a), où le sens de « faire son ménage » est bien attesté. Voir Behrens 27-29.

<sup>20</sup> Les seuls exemples comparables sont des préfixés dans l'ouest de la France.

<sup>21</sup> À biffer sous BEITA ici 15/1, 89b.

II. Fr. *bibitif* (f. *-ive*) adj. « où l'on consomme beaucoup d'alcool » (rég. BalBelgicisms 'argot étudiantin').

Conversion : fr. *bibitive* f. « soirée où l'on consomme beaucoup d'alcool » (rég. BalBelgicisms 'argot étudiantin').

Commentaire :

Le participe passé lt. BĪBĪTUS, -A, -UM « bu » du verbe lt. BĪBĒRE<sup>22</sup> est attesté en latin tardif à partir de la 2<sup>e</sup> moitié du 4<sup>e</sup> siècle (ThesLL 2, 1959, 53-56 ; MeillErn 1, 70). Le sens « ivre » que lt. BĪBĪTUS, -A, -UM « bu » a dans ses représentants romans abruzz. *v é v ə t ə* adj. « ivre » (v. aussi *v é v ə t ə* ; m. « boisson » et leurs dérivés, tous d'Italie centrale) (LEI 5, 1461), roum. *beat* adj. « ivre » (dp. 14<sup>e</sup> s., Tiktin-Mirón 1, 310b), pg. □*bēbado*, *bēbedo*□ (f. *-a*) (14<sup>e</sup> s./15<sup>e</sup> s., Machado<sup>3</sup> 1, 407 ; 'dialect.' RPFil 5, 14), galic. *bévedo* (Buschmann), aesp. *beodo* (f. *-a*) (13<sup>e</sup> s., DME 1, 509b), *enbebdarse* v. r. « s'enivrer » (BeitrFoerster 128), acat. *beuda* (f.) (1386, Roussillon, DiccEtCat 1, 788) et galloromans, dans le domaine d'oïl et en gascon, doit être ancien. En galloroman, il est resté en relation avec les représentants du verbe lt. BĪBĒRE « boire » et ne subsiste plus que dans des conversions. Il est représenté en gascon par l'adjectif □*beut*□ (f. *-edo*) (I.1.a.α.) et dans le domaine d'oïl occidental, où la forme féminine □*boite*□ (I.1.a.β.) a été généralisée. En domaine d'oïl, il est également continué par le substantif féminin *boite* (I.2.).

Le classement sémantique se présente sous I comme suit : sous 1 apparaissent les continuateurs adjectivaux, sous 2 est classé le substantif et ses sens spécialisés, obtenus par une série de métaphores à propos de l'action de boire et de la boisson. Sous II est classé fr. *bibitif* (f. *-ive*) adj. « où l'on consomme beaucoup d'alcool » (rég. BalBelgicisms 'argot étudiantin'), qui est un dérivé savant et plaisant en [-IVU].

Wartburg avait attribué (ici 1, 351b-352a, I et II. 1.) *bétoire* f., *béture* et *bétoure* « puisard » (I.2.b.) au substantif lt. BĪBĪTŌRIA, -UM. Or, on ne trouve pour cette potentielle base que les deux attestations mlt. *bibitorius* adj. m. « qui sert à boire » (875, MltWb 1, 1461) et mlt. *bibitorium* n. (DC 5, 159, s.v. *maçanum*), qui n'ont pas dû être le point de départ des formes ci-dessus. En effet, la rareté de ces exemples remet en question la stabilité d'un étymon lt. BĪBĪTŌRIA, -UM ayant pu servir de base pour les formes *bétoire* f., *béture* et *bétoure* « puisard ». Il s'agit plus vraisemblablement de dérivations d'époque médiévale à partir du radical des représentants de l'adjectif lt. BĪBĪTUS, A, -UM avec le suffixe *-oire*, qui sert à désigner des noms d'instruments (Nyrop 3, § 278). Pour la même raison, le type *bo(i)toire* f. « somme qui sert à boire » (I.2.d.α.), qui est un régionalisme de la Flandre française des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, ne peut pas non plus remonter à \*BĪBĪTŌRIA (cf. n 17). Pour des raisons géolinguistiques et de datations précoces, *boitaire* f. (I.2.d.α.) a acquis indépendamment le sens d'« ivrognerie ». Quant à mfr. *bevoyre* f. « bassin », *bevoyre de Venus* « chardon à carder » (tous deux 1549, Fousch = Gdf ; Hu ; RIFl 7, 8), ainsi qu'aux formes classées sous \*BĪBĪTŌRIA, -UM (ici 1, 352a, II.2), ils sont, pour des raisons d'évolution phonétique (Nyrop 1, § 378), et comme l'avait jadis supposé Wartburg, formés sur le radical de BĪBĒRE (malgré LEI 5, 1460 et Behrens 339).

On peut en dire autant de la base \*BĪBĪTŪRA, à laquelle LEI (5, 1461) et ML 1079 rattachent fr. *boiture* « action de boire » » (I.1.a.β.). Encore une fois, la solution la plus

<sup>22</sup> Sur la réfection du participe passé en latin d'après le parfait, voir Alfred ERNOUT, *Morphologie historique du latin* ; Paris 1935 ; 344.

économique consiste à expliquer cette forme comme une formation française à partir du suffixe à valeur collective *-ure* (Nyrop 3, § 296-297), sur *boite* adj. « ivre ». Quant à *biture* (et ses dérivés), dont le sens est « excès de nourriture, de boisson », il a été déplacé sous BITI (ici 15/1, 122a) par Wartburg postérieurement à la première rédaction de l'article BĪBĪTA. La première attestation lui paraissait trop tardive (19<sup>e</sup> s.) pour être une forme issue de BĪBĪTA. Cette décision s'accorde avec SainéanPar, 165.

Deux hypothèses peuvent être envisagées en ce qui concerne le substantif fr. *boite* f. « boisson » (I.2.). D'une part, on peut supposer, comme Wartburg l'avait fait, qu'il est le représentant d'un substantif neutre pluriel créé en latin à partir du participe passé de BĪBĒRE, dont le domaine italo-roman (pis. □ *bévita* □ f. « bevanda » ainsi que les dialectes centraux et méridionaux, LEI 5, 1454) serait la seule autre partie de la Romania hormis le domaine galloroman à détenir des continuateurs. On peut sinon penser qu'il s'agit pour le galloroman et l'italo-roman de substantivations autochtones indépendantes. Comme la documentation disponible ne fournit d'attestation pour le français qu'à partir du 15<sup>e</sup> siècle et puisque le pis. □ *bévita* □ f. « bevanda » ainsi que les dialectes d'Italie centrale et méridionale (LEI 5, 1454 ; 1457) ne connaissent pas de correspondant masculin singulier<sup>23</sup> qui serait le pendant d'un féminin pluriel, l'hypothèse selon laquelle les formes françaises et italiennes remonteraient à la période latine nous paraît peu probable. Fr. *boite* f. et pis. □ *bévita* □ f. « bevanda » ainsi que les formes d'Italie centrale et méridionale sont vraisemblablement des désadjectivaux formés indépendamment.

D'après DELI 135 et LEI 5, 1457 et contrairement à ce qui a été admis sous BĪBĪTA (ici 1, 351a), it. *bettola* « taverne » n'est pas un représentant de lt. BĪBĪTA, mais bien de lt. BĪBĒRE (malgré AGI 4, 388).

R 8, 618 ; ML 1075 ; RDR 4, 206 ; AGI 4, 388 ; DELI, 135 ; LEI 5, 1457 ; MeillErn, 1, 70 ; Tralili 8, 1, 183-184 ; Jean GERMAIN, « De la houille au chantoir : quelques termes du sous-sol wallon connus et moins connus » ; Aux origines de la géologie de l'antiquité au moyen âge : actes du colloque international, 10-12 mars 2005 ; dir. Claude Thomasset, Joëlle Ducos et Jean-Pierre Chambon ; Paris 2010 ; 483 ; Nyrop 2, 73 ; SainEt 2, 167 ; Steinmetz 15. — MBergeron-Maguire<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> À l'exception du seul type abr. *v é v a t a* (LEI 5, 1454 ; 1461 s.v. BĪBĪTUS).

<sup>24</sup> Cet article a bénéficié d'un grand nombre de dépouillements réalisés par Maude Ehinger, du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel, et des observations de Jean-Paul Chauveau. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères.